Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère des Affaires étrangères

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
PCMP / MAE
BON A LANCER

Objet : Accord-cadre à bons de commande pour le nettoyage et entretien quotidien des locaux du Ministère y compris dégagement des ordures de l'enceinte du Ministère sur 3 ans (2024, 2025 et 2026)

Référence de l'AAO : S_DPAF_75155

Avis n° : 002*/2023/MAE/PRMP/SP-PRMP du* 19/12/ *2023*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du ministère des Affaires étrangères publié sur le portail web des marchés publics le *26 octobre 2023, version n° 2.*

2. Le Ministère des Affaires étrangères *a* obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer le programme 1 « Pilotage et Soutien aux Services du MAE », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Accord-cadre à bons de commande pour le nettoyage et entretien quotidien des locaux du Ministère y compris dégagement des ordures de l'enceinte du Ministère sur 3 ans (2024, 2025 et 2026).

3. Le Ministère des Affaires étrangères sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer pour le nettoyage et entretien quotidien des locaux du Ministère y compris dégagement des ordures de l'enceinte du Ministère sur 3 ans (2024, 2025 et 2026). Cet appel d'offres est en lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte pour ce marché.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous

les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Madame KINDJI Y. Lucrèce, Personne responsable des Marchés publics a.i. ; diplomatie.prmp@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics sis au bureau 328, 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère tous les jours ouvrables de 08 heures 00 mn à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 mn à 17 heures 30 minutes, heure locale à compter du 19 / 12 /2023.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCMP / MAE
BON A LANCER

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

  * Être une entreprise spécialisée dans le domaine d'entretien des locaux, justifiée par le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM), fourni dans la forme prescrite par l'annexe A-3-1 ou les statuts ;

  * Disposer de deux (02) environnementalistes ayant le BAC + 3 pour superviser les travaux d'entretien et de nettoyage et de trente-cinq (35) agents d'entretien ayant le niveau de CEP avec un an d'expérience dans le nettoyage des locaux, justifié par une copie légalisée du diplôme, des attestations ou certificats de travail, accompagnée d'un Curriculum Vitae signé par l'agent ;

  * Avoir exécuté avec satisfaction au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et l'année en cours au moins deux (02) marchés de nettoyage de locaux y compris l'enlèvement des ordures pour un montant minimum hors taxes égal à soixante-deux millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-cinq (62 288 135) de FCFA pour chaque marché, justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception signé par l'autorité contractante ou leur représentant (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

  * Disposer des matériels adéquats suivants pour la réalisation des prestations :

    • Balais à tige métallique ou en bois ..... 40 ;

- Des sceaux à serpillière pour faciliter le nettoyage des sols des bureaux ..... 35 ;
- Des serviettes torchons pour essuyer les meubles .....40 ;
- Flacons de savon liquide ..... 35 ;
- Flacons d'essuis vitres ..... 35 ;
- Flacons d'Ajax ;.....35 ;
- Flacons d'eau de javel .....35 ;
- Grande poubelle à pédale.....35
- Etc…

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCMP / MAE
BON A LANCER

NB : - Justifier la preuve de propriété ou de location des matériels ;

- Le nombre du matériel doit être au minimum ce qui est demandé par l'Autorité Contractante. Le soumissionnaire se chargera de mettre à la disposition de ces agents le matériel adéquat pour l'accomplissement de la prestation.

- Exigences financières :

  * Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à cent vingt-quatre millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (124 576 271) FCFA, justifiés par les états financiers audités des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI), la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

  Ou

  * Fournir une attestation de capacité financière à hauteur de six millions neuf cent vingt mille neuf cent quatre (6 920 904) FCFA, délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

* Être une entreprise spécialisée dans le domaine d'entretien des locaux, justifiée par le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM), fourni dans la forme prescrite par l'annexe A-3-1 ou les statuts ;
* Disposer de deux (02) environnementalistes ayant le BAC + 3 pour superviser les travaux d'entretien et de nettoyage et de trente-cinq (35) agents d'entretien ayant le niveau de CEP avec deux (2) ans d'expérience dans le nettoyage des locaux, justifié par une copie légalisée du diplôme, des attestations ou certificats de travail, accompagnée d'un Curriculum Vitae signé par l'agent ;

* Le gérant ou le personnel d'encadrement doit fournir les preuves qui justifient qu'il a effectué avec satisfaction au cours des trois années (2020, 2021, 2022) et l'année en cours au moins deux (02) marchés de nettoyage de locaux y compris l'enlèvement des ordures pour un montant minimum hors taxes égal à soixante-deux millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-cinq (62 288 135) de FCFA pour chaque marché, justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception signé par l'autorité contractante ou leur représentant (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCMP / MAE
BON A LANCER

* Disposer des matériels adéquats suivants pour la réalisation des prestations :
    - Balais à tige métallique ou en bois ..... 40 ;
    - Des sceaux à serpillière pour faciliter le nettoyage des sols des bureaux ..... 35 ;
    - Des serviettes torchons pour essuyer les meubles .....40 ;
    - Flacons de savon liquide ..... 35 ;
    - Flacons d'essuis vitres ..... 35 ;
    - Flacons d'Ajax ;.....35 ;
    - Flacons d'eau de javel .....35 ;
    - Grande poubelle à pédale.....35
    - Etc…

NB : - Justifier la preuve de propriété ou de location des matériels

- Le nombre du matériel doit être au minimum ce qui est demandé par l'Autorité Contractante. Le soumissionnaire se chargera de mettre à la disposition de ces agents le matériel adéquat pour l'accomplissement de la prestation.

- Exigences financières :

* Fournir un bilan d'ouverture ou les états financiers des années d'existence ;
* Fournir une attestation de capacité financière à hauteur de six millions neuf cent vingt mille neuf cent quatre (6 920 904) FCFA, délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

Ou

* Fournir une preuve d'assurance des risques professionnels d'un montant minimum de cent trente sept millions trente trois mille huit cent quatre vingt dix huit (137 033 898) F CFA, valide pour l'année 2024.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCMP / MAE
BON A LANCER

NB : - Le soumissionnaire devra joindre à son offre une indication géographique du siège physique de son entreprise ou établissement accompagnée d'une photo indiquant clairement sa façade avec l'enseigne ;

- **Toutes preuves produites par les soumissionnaires pourront être vérifiées par l'Autorité Contractante.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trois (3) ans, soit 12 mois par an.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel à compter du 19 / 12 /2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au bureau 328, 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste ou courrier exprès. Ce dossier peut être téléchargé obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB en fichier unique sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés publics, sis au bureau 328, 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère au plus tard le 08 / 01 /2023 à 09 heures 00 mn (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

Cellule de Contrôle Marchés Publics CCMP / MAE
BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après ci-après : *Bureau n° 215 sis au 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère,* le 08 Janvier /2023 à 09 h 30 minutes, heure locale.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de un million deux cent quarante-cinq mille sept cent soixante-deux (1 245 762) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *trente (30) jours* calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 19/12/2023

La Personne responsable des marchés publics a.i,

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES PRMP * MAE *

Lucrèce Y. KINDJI